



ECOLE DES ROSES
1 rue des Roses
67500 HAGUENAU
03.88.73.20.29
ce.0670900P@ac-
strasbourg.fr

CONSEIL D'ECOLE du 5 novembre 2020
Procès verbal

Présidente : Mme Toillié Estelle, directrice

Municipalité : Mme Genochio (excusée)

Mme Lischka

Enseignants : Mme Bohême (CM2), M. Borde (CM1-CM2), Mme Brauener (Glycines), Mme Durry-Scheuer, Mme Galliano (CP et CE1bil), Mme Helbringer (CE1), Mme Lamure, Mme Langris (Glycines), Mme Louvet Anne, Mme Pacou (Ulis), Mme Riehl (CP), Mme Scherrer (CM bil), Mme Lercher (CE2 bil), Mme Traband (CP), M. Rudio (CM bil), Mme Riehl

Parents d'élèves :

- APEPA : Mme Belhamra, Mme Lienhard, M Ballaud, MME Gassmann, Mme Erbs
- FCPE : Mme Charroy, Mme Metzger Gungor, Mme Schneider, Mme Adam, Mme Tijou

Intervenants : **périscolaire** : Mme Huber, (excusée)

Absents excusés: Mme Englander Karine (Rased), Mme Fischer Laura (psychologue scolaire)

Madame Toillié souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie vivement M Rudio qui s'est chargé d'organiser la partie technique de ce Conseil d'Ecole par visioconférence.

Mme Riehl est désignée comme secrétaire de séance,

- **Présentation du Conseil d'Ecole.**

La directrice rappelle les attributions du conseil d'école qui se réunit trois fois par an.

Les pouvoirs de décision :

Il établit le règlement intérieur de l'école en tenant compte du règlement type arrêté par l'Inspection académique et le vote.

Le conseil adopte le projet d'école présenté par l'équipe pédagogique.

Il adresse son projet d'organisation du temps scolaire conformément aux règles arrêtées par le ministère à l'Inspection d'Académie.

Il est consulté pour :

- les moyens alloués par la municipalité ou l'Education Nationale
- les actions pédagogiques entreprises
- les conditions d'accueil des enfants handicapés, les activités périscolaires, l'hygiène, la restauration et la sécurité des enfants et des personnels au sein de l'école

La directrice poursuit en présentant les **résultats des élections des représentants des parents d'élèves du 9 octobre 2020** et précise que le taux de participation était de 70,17 % soit 338 votants pour 476 électeurs inscrits

306 suffrages exprimés et 28 bulletins blancs ou nuls.

Candidats proclamés élus :

TITULAIRES		SUPPLEANTS
BALLAUD Jean-Luc LIENHARDT Catherine BELHAMRA Saïda GASSMANN Delphine ASMONT Véronique ERBS Marie	APEPA 6 sièges	MATHIEU Ramune GUTH Aurélie WALTER Sophie JEANDEMETZ Stéphane AHLAT Ikram ARSLANTAS Gulsen
CHARROY Virginie ADAM Sandra BENZIDOUN Smahen METZGER GUNGOR Martine DIEMER SCHNEIDER Sidonie MELLEF Alexandra LAUGEL Myriam	FCPE 7 sièges	TIJOU Coralie HOERTH Léa RIANDIERE Pierrette STRESSER- MOCKERS Agnès DIEMER Julien TUDOR Corina

- **Approbation du rapport du Conseil d'Ecole du 26 juin 2020**

Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité.

- **Règlement intérieur**

Approbation du règlement intérieur

Ce règlement est affiché dans les locaux scolaires et sera affiché dans le panneau d'affichage devant l'école.

Les familles peuvent, à leur demande, obtenir une version papier.

- **Compte rendu financier de la coopérative scolaire**

La coopérative de l'école est affiliée à l'association départementale OCCE et doit remettre un bilan financier à la fin de chaque année scolaire.

Les comptes ont été vérifiés par Mme LIENHARD (APEPA), Mme TRABAND (enseignante), Mme CHARROY (FCPE) et Mme TOILLIE .

La coopérative intervient dans le financement des projets pédagogiques, des sorties, des frais

de transport, les actions de solidarité (réduction aux familles nombreuses ou en difficulté), aux campagnes de solidarité, à l'assurance ainsi qu'à l'achat de matériel.

Le compte rendu financier laisse apparaître que l'exercice 2019/2020 comporte un excédent de gestion de 1761,69 € et que la coopérative de l'école accuse un solde positif de 15 164,26 € au 1^{er} septembre 2020.

M Ballaud demande un détail des versements des acomptes pour le voyage à Bonn pour chaque enfant, M Rudio répond que les familles seront remboursées prochainement et auront le détail à ce moment là, le voyage à Bonn étant annulé.

- **Projet d'école**

Il entre dans sa deuxième année, mais à cause des conditions sanitaires, un certain nombre d'actions prévues sont reportées,

Objectif 1 : Mettre en place les conditions pour permettre une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux (langue orale et écrite) :

- mettre en œuvre un temps de lecture ritualisé
- constituer des groupes de niveau en lecture au cycle 2
- organiser des rallyes, des défis mathématiques
- participer aux actions en faveur de la langue (marathon de l'orthographe, printemps de l'écriture)

Objectif 2 : Mettre en place les conditions pour permettre de développer des attitudes solidaires, citoyennes et éco-citoyennes :

- conseil des enfants
- label 3ED
- amener les élèves à un comportement éco-citoyen
- proposition de carrés potagers supplémentaires et d'un poulailler.

Label 3ED : L'objectif général étant de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

L'école s'est engagée dans un projet de développement durable sur 3 ans, Nous avons obtenu le niveau 1 de labellisation.

Actions de l'année dernière : instauration d'un jour goûter séro déchet-chasse au gaspillage- tri des déchets- achats de matériel durable

Actions prévues cette année : conseil d'éco délégués- achats de matériel durable pour toutes les classes- aménagement d'un hôtel à insecte-aménagement de la cour de l'école-séquence en sciences(eau-plastique-alimentation)

-classe d'eau-partenariat commune périscolaire école-

A terme présence d'un comité de pilotage actif se réunissant au moins une fois par an et associant si possible élèves, enseignants, agents techniques, élus, parents d'élèves et partenaires du territoire.

- Organisation de l'école

Classes monolingues	Effectif	Classes bilingues	Effectif
CE1 Mme Traband /Mme Walter (lundi)	20	CP Mme Lamure et Mme Galliano (Allemand-Français en alternance par $\frac{1}{2}$ journée)	23
CP Mme Riehl	24	CE1 : Mme Galliano (français) et Mme Jost (allemand)	22
CE1 / CE2 Mme Helbringer	22	CP/CE2 Mme Lercher et Mme Glucker remplacée par Mme Menard (Allemand-Français en alternance par $\frac{1}{2}$ journée)	23
CE2 Mme Toillié (lundi-mardi) / Mme Louvet (jeudi-vendredi)	22	CE2/ CM1 M. RUDIO et Mme Scherrer	27
CE2-CM1 Mme DURRY-SCHEUER	21	CM1/CM2 M. RUDIO et Mme SCHERRER	28
CM1/CM2 BOHEME	26	TOTAL	123
CM1- CM2 M. BORDE	27	Total école: 285 élèves pour 12 classes et 1 ULIS	
ULIS Mme PACOU	9		
TOTAL	162		

L'école accueille également une classe externalisée de l'IMP des Glycines (Institut Médico Pédagogique). Mme Langris assure les cours les matins (lundi-mardi-jeudi-vendredi 5 élèves) et Mme Brauener les après-midis (lundi-mardi 4 élèves). Ces élèves qui ont entre 7 et 12 ans suivent un programme scolaire adapté et partagent des projets avec entre autres, la classe ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire).

Mme Pacou présente le dispositif ULIS et précise que chaque élève de l'Ulis est affecté à une classe référente qu'ils rejoignent en fonction des emplois du temps et des disciplines.

Les effectifs étant en baisse, l'école risque à nouveau une fermeture de classe à la rentrée 2021. 58 élèves quitteront l'école et pour éviter cette fermeture, il faudrait une arrivée de 62 élèves. Une réunion est prévue avec Mme Letzelter afin d'anticiper les effectifs prévus pour la rentrée 2021. Pour rappel, l'école des Roses partage un secteur flottant avec l'école Saint Nicolas les élèves de ce secteur sont affectés à l'une ou l'autre école en fonction des places disponibles et permet des ajustements.

ELCO - EILE : Mme Toillié informe le comité que les Enseignements Internationaux de Langues Etrangères sont facultatifs. Ils se déroulent en plus des 24 h de cours, à partir du CE1.

Un cours de langue turque a lieu les mercredis de 9h30 à 11h à l'école des Roses, il est assuré par M UNDEMIR.

Un cours de langue arabe a lieu aux mêmes horaires à l'école Saint Nicolas.

Enseignement religieux : Mme Toillié rappelle qu'un statut scolaire local est en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. Il définit l'enseignement religieux comme une matière qui fait partie intégrante du programme scolaire hebdomadaire de l'enfant. A l'Ecole des Roses, ces cours sont dispensés les lundis matins après la récréation. Les effectifs des élèves qui suivent cet enseignant sont en baisse chaque année, Les autres élèves restent en classe avec leur enseignant qui leur dispense des cours d'éducation civique et d'éco-citoyenneté.

LSUN : (livret scolaire unique numérique)

La directrice informe les parents que les LSU sont semestriels.

Ils seront répartis comme suit :

1^{ère} période : du 01/09/2020 au 31/01/2021

2^{ème} période : du 01/02/2021 au 06/07/2021

Différents dispositifs d'aide et d'accompagnement éducatifs sont encore proposés aux élèves de l'école :

- Le **PRE** (Projet de réussite éducative) Ce programme est subventionné par l'Etat et les villes de Haguenau et Bischwiller et propose un accompagnement à la scolarité (coup de pouce langage pour les nouveaux arrivants, aide scolaire en groupe les lundis et vendredis à partir de 15h30) ainsi que des activités sportives ou culturelles hors école.

Le **CLAS** (contrat local d'accompagnement à la scolarité) est mis en place dans le centre socio culturel Schuman et Langensand en dehors des heures scolaires. Le contrat est signé par les parents, le centre et l'école. Ce dispositif vise à développer l'autonomie des enfants tout en intégrant les parents notamment en leur donnant des réponses concernant l'école. Le CLAS traite les problèmes d'adaptation sociale et culturelle des enfants, pas uniquement la partie scolaire.

Au niveau de l'école, lorsqu'un élève est en difficulté, l'enseignant établit un PPRE, projet personnalisé de réussite éducative dans lequel sont notés les différentes aides apportées (pédagogiques, aides extérieures, prise en charge par le RASED etc...), il est porté à la connaissance des parents qui le signent.

Lorsque malgré cela les difficultés persistent l'enseignant peut faire appel au Rased (réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté) composé d'une psychologue scolaire, Mme Laura Fischer et d'une enseignante spécialisée, Mme Karine Englender.

Restauration scolaire et périscolaire

C'est le CSC Robert Schuman qui est en charge de l'organisation de la restauration scolaire ainsi que des temps périscolaires.

Les parents posent la question du changement d'équipe chaque année.

Un directeur a changé de voie professionnelle une autre a quitté le poste pour des raisons de santé et il y a eu des difficultés de recrutement,

L'équipe de cette année est appréciée par les parents qui la trouvent dynamique et organisée,

La collaboration avec l'école fonctionne bien, le périscolaire opte pour la même application du protocole sanitaire que l'école (mêmes groupes etc...).

Les parents s'interrogent sur les conséquences sur la cantine en cas de cas de covid chez un enfant demi-pensionnaire ou un encadrement,
C'est l'ARS qui définira qui est cas contact, il n'est pas prévu de fermer la cantine.

La commission de restauration devrait se tenir comme d'habitude mais les modalités ne sont pas encore arrêtées, probablement par visioconférence.

• Activités pédagogiques et projets de classe

Evaluations de début d'année

Cette rentrée s'est bien déroulée malgré le contexte. Certains élèves sont revenus après 6 mois d'interruption de classe,

Tous les élèves ont passé des tests de positionnement qui ont permis aux enseignants de faire le point sur les connaissances des enfants et les lacunes de chacun.

L'analyse des résultats permet de mettre en place les aides dont on a besoin certains élèves.

Le confinement a eu des conséquences sur les élèves. Tous les enseignants ont constaté qu'une majorité d'élèves a eu des difficultés à reprendre des habitudes de travail et une posture d'élève. En particulier dans les petites classes : cp ce1 et ce2.

Une partie du programme n'ayant pas pu être vu l'année dernière, les enseignants ont adapté leur programme.

Les élèves les plus en difficulté sont pris en charge en classe,, dans le cadre des apc ou peuvent être pris en charge par la maitre E (élèves du cycle2), Certains bénéficient du dispositif PRE ou sont inscrits au CLAS.

L'organisation du décroisement en lecture est suspendu, à cause de la limitation du brassage des élèves.

Activités pédagogiques

Toutes les scolaires sont annulées et les activités sportives proposées par la Ville de Haguenau sont suspendues,

La possibilité de se rendre au gymnase si l'école ne possède pas d'espace pour pratiquer l'EPS est rétablie,

Les ATS (activités sportives proposées par la Ville de Haguenau) sont suspendus.

Certains parents se plaignent du fait que leur enfant ne bénéficie pas de sorties scolaires, La directrice confirme que toutes les classes font des sorties.

Classes de découverte :

Classe d'eau à Frohmul : la classe de Mme Durry espère pouvoir effectuer cette classe de découverte au mois de mai.

Voyage en Allemagne : Cm bilingues M Rudio et Mme Scherrer ont décidé de ne pas organiser de voyage scolaire cette année,

Divers :

Rédaction d'un journal par les Ulis

- **Sécurité**

L'école a procédé à un exercice d'évacuation "incendie" le 24 septembre et un exercice "attentat-intrusion" le 15 octobre, les élèves se sont exercés à se confiner.

- **Protocole sanitaire**

La sortie des élèves se fait en deux endroits différents, les cours de récréations sont attribuées aux différentes classes.

Il est renforcé depuis le 2 novembre.

La limitation du brassage est renforcée.

Chaque classes est affectée a une zone de récréation.

Les entrées sont échelonnées. La désinfection des locaux redevient plus fréquente et surtout le port du masque est rendu obligatoire pour les enfants.

Mme Charroy demande à Mme Lischka s'il est possible de fournir un masque gratuitement comme ça a été fait pour les collégiens.

Mme Lischka va se renseigner mais prévient que cela ne sera sans doute pas possible.

Concernant la question de la propreté des toilettes, un travail de sensibilisation doit être mené à l'école et au périscolaire, l'objectif étant que les enfants respectent ce lieu.

Le prochain Conseil d'Ecole est prévu le vendredi 26 mars 2021

La séance est levée à 19h13.

La directrice : Mme Toillié

La secrétaire : Mme Riehl